

de faibles implique l'association ; celle de fort, d'énergique, de vigoureux, permet de supposer l'isolement.

D'autres savants qui partagent la théorie de M. Chevreul ont répété à peu près les mêmes choses, sauf quelques légères modifications qui ne valent pas la peine d'être relevées. Ils ont tous eu recours à la possibilité de mouvements volontaires qui s'effectuent automatiquement, et ils ont rapporté aux muscles qui agissent ainsi subrepticement dans certaines circonstances, l'explication d'un mouvement dont on ne peut obtenir la continuation que par l'actualité incessante de la cause qui l'engendre.

Si nous avons saisi la manière de concevoir l'origine de ces mouvements telle qu'elle est envisagée par les automatistes de cette école, il nous paraît nécessaire d'admettre que la contraction puisse s'exécuter lentement, qu'il y ait une entrée et une sortie de force nerveuse, comme on l'appelle, faute de savoir mieux la définir, et qu'il soit possible que la contraction commençante s'arrête à un degré quelconque, degré auquel la sensibilité ne se manifeste pas encore. Il faut admettre, en outre, que ce caractère qui distingue les mouvements volontaires ne se produit que dans le moment où la contraction est plus intense. Ainsi, le commencement de chaque contraction se déroberait à la perception sensible, ce qui revient à dire que la sensibilité ne peut s'effectuer qu'autant qu'un certain degré de force nerveuse pénètre dans le muscle, et l'oblige à se contracter. Les mouvements volontaires seraient ainsi tantôt sensibles, tantôt insensibles, selon la vigueur de la contraction, et, conséquemment, le phénomène dont nous parlons s'effectuerait par l'influence de ces mouvements qui, en raison de leur exigüité, échappent à notre connaissance.

S'il en est réellement ainsi, tout le secret de faire tourner les tables consisterait dans une aptitude toute particulière à provoquer, par la volonté, des contractions qui ne dépassent pas les limites au-delà desquelles la sensibilité se manifeste. On n'aurait, pour ainsi dire, qu'à vouloir bouger sans vouloir sentir, pour bouger sans s'en apercevoir.

Tout cela pourrait jusqu'à un certain point se comprendre, si cependant nous avions quelques faits ou quelques lois physiques ou physiologiques qui nous y autorisassent, et si la volonté intervenait toujours, ce qui est bien loin d'avoir lieu. Malgré cela, nous serions disposé, quand même, à admettre cette hypothèse, pourvu qu'elle nous donnât la clé de toutes les variantes du phénomène, et particulièrement de celle qui consiste à produire le mouvement de la table, lors même qu'on s'y oppose de toutes ses forces. Serait-ce l'excès de volonté négative qui constitue la condition favorable pour obtenir un effet ?

En l'absence de la volonté, et même dans le cas d'une volonté contraire, il faut avoir recours à une autre cause, sans laquelle les contractions, tant faibles qu'elles soient, ne sauraient se produire. Cette cause sera externe, nous le voulons bien ; mais alors nous